



Service de l'attractivité
et de la politique des
ressources humaines

Sous-direction de
l'attractivité des métiers
et du recrutement

DGRH D2-5

Décision

portant nomination du jury d'admissibilité pour le recrutement externe d'ingénieurs de recherche, branche d'activité professionnelle F (culture, communication, production et diffusion des savoirs), emploi-type Responsable des productions audiovisuelles, productions pédagogiques et web, session 2026

N° F1D47IR2EHA

Le ministre chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 31 mars 2026 autorisant au titre de l'année 2026 l'ouverture de concours pour le recrutement d'ingénieurs de recherche,

DÉCIDE

Article unique : Sont nommés membres du jury d'admissibilité pour le recrutement externe d'ingénieurs de recherche dans la branche d'activité professionnelle F (culture, communication, production et diffusion des savoirs), emploi-type Responsable des productions audiovisuelles, productions pédagogiques et web, au titre de l'année 2026:

Madame GRANERO-GERARD Fabienne, ingénieure de recherche, présidente, experte, Université de Lorraine, Metz.

Madame MAHE Yannick, ingénieure de recherche hors classe, experte, Sorbonne Université, Paris.

Monsieur TRECOIRE-MARILLACH Vincent, ingénieur de recherche hors classe, expert, Ecole nationale supérieure de mécanique et des Microtechniques, Besançon.

Monsieur BOLLI Alain, ingénieur de recherche, expert, Université de Haute Alsace, Mulhouse.

Monsieur LEHMANN Sébastien, professeur agrégé de classe normale, suppléant, Université de Haute Alsace, Mulhouse.

Fait à Paris, le 19 mai 2026

Pour le ministre chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche et par délégation,

La cheffe du département des concours
des personnels des bibliothèques, ingénieurs,
administratifs, techniques, pédagogiques,
sociaux, de santé, de direction et d'inspection



Pauline MAINDON